



**COMPTE-RENDU DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE**

Du jeudi 14 septembre 2023 – 17 H 30

Salle Blanche BIMONT

17 rue Jules Benoît - 44510 LE POULIGUEN

Étaient présents : Philippe BURGADE, Guy CADORET, Patricia DELAUNAY, Christelle DEVAUX, Hubert FAIVRE-PIERRET, Claudine GAUTRON, Chantal GOUMAS, Mary-Thérèse GUÉDOUX, Martine GUÉGAN, Yves LE LEUCH, Hélène MAYOL, Véronique NICOLAS-OLIVIER, Claude OLIVAUX, Bernard OLIVAUX, Bernard OLLIVAUD, Karine PIOTROWSKI, Yveline PARISOT, Jacqueline QUÉMARD, Pierre- André QUÉMARD et Marie-Claude ROYER.

Étaient excusés : Roger BERNIER, Claire BURGARDE, Maïté DASSONVILLE, René DASSONVILLE, Chantal GUILLERMET, Tania HOMO, François LESTÉ, Daniel MEZZALIRA, Annie RAIMBAU, René RAIMBAU et Magali SIMONNET.
Carole PASQUIER et Jean DAGUT, journalistes.

Rappel de l'ordre du jour

- 1 – Reprise de l'Association Poulig Collectiv'Arts
- 2 – Élection d'un nouveau Conseil d'Administration et d'un nouveau bureau
- 3 – Questions diverses.

La séance a débuté à 17 H 45

Sont désignés : Président de séance, M. Pierre-André QUÉMARD
Secrétaire, Mme Chantal GOUMAS

1 – Reprise de l'association

Le Président remercie chacun de sa présence et rappelle les conclusions de l'Assemblée Générale du 24 juin dernier qui visait la dissolution de l'association. Sur demande de M. Le Maire et de plusieurs membres de P.C.A., cette décision a été suspendue jusqu'à la rentrée de septembre.

Après échanges, il est décidé, à l'unanimité des présents, de donner un second souffle à l'association et donc de ne pas la dissoudre.

2 - Élection du Conseil d'Administration

Les candidatures sont présentées oralement et les candidats retenus, à mains levées, à l'unanimité.

Sont ainsi élus, 10 membres :

Patricia DELAUNAY, Christelle DEVAUX, Chantal GOUMAS, Martine GUÉGAN, Tania HOMO, Daniel MEZZALIRA, Véronique NICOLAS-OLIVIER, Karine PIOTROWSKI, Pierre-André QUÉMARD et Marie-Claude ROYER.

Sont désignés : Président, Pierre-André QUÉMARD et trésorière, Chantal GOUMAS.

Chacun d'eux précise qu'il accepte ce rôle pour soutenir le bon déroulement de la 10^e Rencontre des Artistes Territoriaux prévue en avril 2024 et assurer l'intérim jusqu'à la relève.

Le Conseil d'Administration se réunira prochainement pour élire les membres du bureau et définir le rôle de chacun.

3 - Questions diverses

A – Siège social

Il est actuellement au domicile de Chantal GOUMAS. Sur sa demande il convient de trouver une autre adresse. Il a été proposé de le déplacer à la mairie comme le font la plupart des associations.

Entre temps Daniel MEZZALIRA a suggéré de le fixer à "L'Entrepot", 19 rue Gaston Nicol. C'est un ancien magasin à sel transformé en repaire pour Artistes Amateurs. Ouvert au public, c'est un endroit très convivial.

Ce nouveau siège social est accepté à l'unanimité.

B – Nom de l'association

P.C.A. pour Poulig Collectiv'Arts, est trop compliqué à comprendre donc à retenir. Il est proposé de supprimer le sigle et de trouver un nom plus explicite et plus court.

De concert, Martine GUÉGAN, Hubert FAIVRE-PIERRET et Bernard OLLIVAUD, préconisent un nom en adéquation avec les buts de l'association, à savoir :

- attirer et accueillir de nouveaux Artistes amateurs qui n'osent pas montrer leur talent d'Artisan
- exposer la diversité de leurs savoir-faire et assurer leur transmission
- laisser les Artistes apprécier (ou pas) les contacts, observations, remarques ... des visiteurs.

Il ne faut pas se précipiter.

Chacun va réfléchir et un délai d'un an est fixé pour arriver à un nom compréhensible et esthétique.

Il est précisé que le but de l'association est d'accueillir des Artistes AMATEURS. Est considéré comme amateur, tout Artiste qui ne vit pas de son Art, même s'il est titulaire d'un numéro SIRET.

Il est convenu, à la majorité, de conserver l'actuelle "Image de marque" de l'association.

Son auteure, Magali SIMONNET est d'accord.

C – Les Rencontres

Elles continueront d'être organisées, chaque année, à la mi-avril. Pour 2024, la 10^e est fixée du **vendredi 19 au dimanche 21 avril**. Le vendredi après-midi est consacré à l'installation.

Vu le nombre croissant d'Artistes intéressés, il sera peut-être bienvenu de fixer des règles pour attribuer les places : par exemple limiter le nombre de représentants d'un même art ...

Jusqu'ici, les repas réalisés et servis par les bénévoles, étaient offerts pour deux personnes par stand. Il est envisagé de changer le mode de fabrication de ces repas. Aussi, on devra peut-être n'offrir qu'un repas par stand. Les autres personnes voulant déjeuner devront payer une participation à fixer.

De même, la participation pour l'occupation d'un stand était de dix euros. Peut-être devra-t-elle être augmentée.

Le Conseil d'administration devra décider des changements éventuels.

D – Salon du livre

Lors de la 9^e Rencontre, il a été créé un salon du livre, intitulé "J'écris et vis Le Pouliguen". Il était réservé, comme son nom l'indique, aux auteurs qui parlent du Pouliguen ou qui habitent Le Pouliguen.

Pour 2024, considérant l'évolution du nombre d'Artistes, il est fait plusieurs suggestions :

- séparer le salon du livre des autres Artistes, le rendre indépendant, dans ce cas
 - les organiser dans des lieux différents mais le même jour
 - les organiser des lieux différents, et des jours différents
- envisager l'extension du salon du livre à des auteurs hors Pouliguen.

À une large majorité, il est décidé de maintenir le salon du livre comme partie intégrante des Rencontres d'Artistes basées sur la diversité des Arts, donc y compris la littérature.

Ce salon sera étendu à tous les Artistes Territoriaux et non plus limité au Pouliguen.

E – Extension de l'association

Comme il l'avait été proposé antérieurement, contact sera pris avec les établissements scolaires du Pouliguen et l'Espace Jeunes.



Pierre-André QUÉMARD se charge de gérer ce domaine.

Mission est donnée à Yves LE LEUCH de se rapprocher de la Médiathèque municipale.

Il est aussi envisagé de réaliser des actions dans les deux Ehpad et la Résidence pour Personnes, âgées du Pouliguen : démonstration d'Artistes, lectures ...

Comme chacun le sait, P.C.A. collabore avec "L'Escaloz'Arts" d'Herbignac. Bernard OLLIVAUD, son président, dit tout son mécontentement de n'avoir eu que quelques réponses à son invitation à participer aux journées du Manoir de La Hélarrière, à Donges, le premier week-end de septembre. Il espère que l'an prochain, il y aura plus d'Artistes à venir exposer dans ce superbe lieu.

Il informe de la tenue d'un "Vide Atelier" (vente de matériels d'occasion), dans ce même espace, le 04 novembre prochain.

Bernard OLLIVAUD précise que, pour 2024, il pourra sans doute disposer de la grande salle d'Herbignac dans laquelle il invitera les Artistes de P.C.A..

Dans ce même esprit, Hubert FAIVRE-PIERRET voit pour un déplacement à Saint-Lyphard.

E – Autres manifestations et participations

L'association va continuer de participer aux manifestations organisées sur Le Pouliguen, comme le Marché de Noël par exemple.

Quant aux biennales, dont la prochaine devrait avoir lieu en octobre 2024, il sera important d'en parler en réunion, éventuellement élargie à tous les adhérents.

Conclusion

Beaucoup d'idées ont été lancées, "mises sur le tapis", et c'est une aubaine d'avoir une telle diversité d'opinions, d'avis, de remarques ...

Le conseil d'administration a du travail et sa première réunion aura lieu le mercredi 04 octobre prochain, à 17 H 30, à son nouveau siège social "L'Entreptes".

D'ici là vous pouvez tous transmettre vos idées, remarques, suggestions ...

Le président remercie Chacun pour sa présence et invite à partager le verre du renouveau.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion est close à 18 H 50.

Au Pouliguen, le 15 septembre 2023

Le Président,
Pierre-André QUÉMARD,

La Secrétaire,
Chantal GOUMAS,